



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Centre Régional AGRHYMET

Avis de Recrutement

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

TITRE DU POSTE : Opérateur Télécommunication

- **Lieu d'affectation :** Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Niger
- **Durée du contrat :** Deux (2) ans renouvelables avec deux (2) mois d'essai
- **Type de recrutement :** Consultant
- **Classement catégorie salariale :** GS4
- **Date limite de candidature :** 31 octobre 2023

1- Contexte

Le dialogue des dirigeants africains, tenu à Kigali en août 2019, sur la sécurité alimentaire (AFSLD) a défini une vision d'un système alimentaire africain plus résilient. Pour contribuer à faire de cette vision une réalité, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) ont lancé un programme sur la résilience des systèmes alimentaires (« West Africa Food System Resilience Program [FSRP]») dans le cadre du changement climatique en Afrique de l'Ouest sous la facilitation financière de la Banque mondiale.

L'objectif de développement du FSRP est d'augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs des systèmes alimentaires, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones ciblées du programme.

Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques, etc.) ; et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base

régionaux).

Les Normes applicables à la mise en œuvre de cette composante au niveau régional sont : (i) le cadre de gestion environnementale et social (CGES) ; (ii) le plan d'engagement environnemental et social (PEES) ; (iii) les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) ; le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP).

Pour assurer efficacement sa mission de production et de diffusion d'information, AGRHYMET a mis en place un centre de données dénommé Salle Télécom M'BASS. Cette salle fonctionne 24/24 et 7j/7. La salle abrite tout le système informatique et télécommunication d'AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AGRHYMET CCR-AOS), Il s'agit notamment des serveurs, des systèmes réception de données satellitaires, le HPC, le centre du réseau informatique, etc. Dans le cadre de la composante 1 du FSRP, il est prévu la mise en place et l'opérationnalisation la salle de veille sur les risques des extrêmes hydroclimatiques.

Dans le cadre de l'exécution de la composante 1 du FSRP, AGRHYMET CCR-AOS recrute un **Opérateur Télécommunication** qui assurera la surveillance de toutes les installations techniques de la salle Télécom, l'archivage des données et la permanence en dehors des heures de service. Les présents TDR sont proposés à cette fin.

2- Mission de l'Opérateur Télécommunication

L'Opérateur Télécommunication a pour mission de contribuer à assurer le bon fonctionnement et la surveillance des installations techniques, l'archivage des données et la permanence en dehors des heures régulières de service. Plus spécifiquement, il est chargé de contribuer à la maintenance de la salle de veille. Sous l'autorité du Directeur Général d'AGRHYMET CCR-AOS, l'opérateur Télécommunication est placé sous la supervision du Chef du département Appui Technique.

Principales tâches

Spécifiquement, l'Opérateur Télécommunication sera chargé des tâches suivantes :

- La surveillance et la gestion de la salle de veille des extrêmes hydro climatiques ;
- La surveillance des installations techniques des salles de télécommunication et informatique, des annexes (onduleurs et groupes) ;
- Les interventions sur les installations techniques en cas de besoin ;
- Le rapportage de toute anomalie ou défaillance aux personnes compétentes ;
- La réception et l'envoi des faxes, du courrier rapide (DHL)
- L'approvisionnement des différents équipements en consommables (cartouches, changement de papier, etc.) de la salle de veille et de télécommunication ;

- L'entretien courant des équipements des salles télécoms/informatique (dépoussiérage, nettoyage des écrans, etc.).
- L'archivage des données des utilisateurs à leur demande sur les supports médiatiques appropriés (disque, CDROM, DVD, etc.).
- La permanence du standard téléphonique en dehors des horaires de service
- Assurer le suivi des arrêts et démarrage du groupe et des onduleurs
- Assurer le suivi des chaînes de réception de données satellitaires (PUMA, MESA, RARS)
- Contribuer à la surveillance du HPC

3- Qualifications, aptitudes et expériences requises

- Être titulaire au moins d'un diplôme du BEPC+3 ans d'expérience ou avoir le niveau Terminale technique C, D ou E
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et être d'une très grande disponibilité ;
- Avoir une connaissance de l'une des langues de travail du CILSS (français ou anglais) ; la connaissance de l'arabe ou du portugais sera un atout ;
- Disposer d'une bonne capacité de communication orale et écrite en ce qui concerne les questions techniques dans l'une des langues officielles des pays membres du CILSS.

4 - Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Une demande de candidature ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes, attestations de qualification ;
- Les adresses de trois personnes de référence.

Les dossiers de candidature devront parvenir au plus tard le **31 octobre 2023** par courriel à l'adresse : agrhyet.recruit@cilss.int avec copie à recrutements@cilss.int avec en objet « **Opérateur Télécommunication** ».

L'avis de vacances est disponible sur les sites du CILSS :

- Centre Régional AGRHYMET : <http://agrhyet.cilss.int>
- Institut du Sahel : <http://insah.cilss.int>.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Niamey, le 09 OCT 2023

Le Directeur Général



Dr Mahalmoudou Hamadoun